

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	( — d' — )

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**L'Allemagne ne veut pas payer. Toute son énergie est tendue vers une organisation en vue d'une Revanche! — Des faits précis et la seule riposte efficace. — La créance de guerre des Etats-Unis. La dette des Alliés peut-elle être annulée? — L'équilibre du budget français.**

Le doute n'est plus permis : l'Allemagne ne veut rien payer. Elle cherche uniquement à gagner du temps pour mettre à profit une occasion favorable et déchirer le traité de Versailles.

« Il faudra bien, écrit la *Tagliche Rundschau*, que les Alliés se résignent à comprendre que l'Allemagne considère le traité de Versailles et chacun de ses détails comme une combinaison artificielle et infantine et que nous travaillerons à l'avenir encore plus vigoureusement que par le passé à ébranler les bases du traité. »

« Le souffle de 1914 passe sur l'Allemagne », affirme de son côté la *Post*, organe des pangermanistes.

Ces deux opinions se répètent sous des formes diverses, dans toute la presse d'Outre-Rhin. Jusqu'au chancelier qui affirme que la responsabilité de ce conflit revient à M. Poincaré tout autant qu'à la Prusse...

Les vaincus ne s'en tiennent pas à de bruyantes protestations : ils agissent.

Nous voudrions pouvoir reproduire en entier le dernier article envoyé par le lieutenant-colonel Reboul au *Temps* : il est suggestif.

Cet officier établit que l'Allemagne a réussi à conserver un armement VINGT fois supérieur à celui qui lui était permis.

Comment s'y prend-elle pour atteindre ce résultat ? Voici deux faits parmi des centaines :

« En Prusse orientale, dans le quartier de deux escadrons de cavalerie, on découvrit, dissimulés, 58 mitrailleuses dernier modèle, alors que la dotation prévue pour une division de cavalerie n'est que de 12 mitrailleuses. Dans la même région, un de nos officiers, put, en insistant plusieurs heures, se faire ouvrir une porte, dont la clef était perdue !!! On découvrit là 6.000 fusils en parfait état d'entretien. Les commandants d'unités ignoraient tout de ces dépôts !!! Et cependant nous découvrons, en même temps, dans leur bureau, un état, soigneusement tenu à jour, des armes en réserve dans leur unité. Les totaux coïncidaient étrangement avec les découvertes faites. »

En dehors de ces dépôts officiels il en existe partout, chez les grands propriétaires. Cet armement clandestin est évalué à un minimum de 2 millions de fusils et de 20 mille mitrailleuses. Avec les dépôts des casernes l'armement total ne serait pas inférieur à 4.500.000 fusils et à 30.000 mitrailleuses.

Voilà ce que les Boches jugent nécessaire pour armer les « cent mille » hommes qu'ils sont autorisés à garder sous les armes !...

Quant aux canons, ils restent en grande partie introuvables. Les grosses berthas ont été détruites disent les allemands. Or, « il n'est pas possible cependant d'en montrer le moindre débris à nos officiers. Personne ne peut préciser ni le lieu ni la date où ces destructions ont été faites. Il est très probable que les sept ou huit Berthas, restant encore intactes, sont gardés quelque part, sur un embranchement de voie ferrée perdu dans les landes de l'Allemagne du nord. Elles y resteront oubliées jusqu'au moment où les Allemands en auront besoin. La mémoire leur reviendra alors brusquement. Ils les retrouveront en parfait état d'entretien. »

Ce n'est pas tout. Qu'on lise avec attention les dernières lignes de l'article :

« L'Allemagne perfectionne sans cesse son matériel de guerre ; elle poursuit l'étude de nouveaux types d'armes. Depuis l'armistice, elle a mis au point un canon de 77 m/m pour l'infanterie, une mitrailleuse de 13 m/m contre tanks, des mitrailleuses jumelées pour avion, des pistolets-mitrailleuses, etc... Ce matériel a été expérimenté avec grand soin. Les modèles définitifs en sont

établis. Les expériences de tir ont été faites, et les tables de tir vérifiées. Tout l'outillage nécessaire pour la fabrication de ce nouvel armement a été construit et est réparti dans les usines.

« L'Allemagne continue ses recherches sur les gaz toxiques et asphyxiants, bien que cela soit expressément défendu par l'article 171. S'il fallait en croire certains articles de journaux (en particulier la *Volkszeitung*, du 11 février 1921), elle penserait même à une guerre bactériologique. » Sera victorieuse, écrit ce journal, la nation qui aura su trouver le bacille le plus virulent pour le répandre chez l'ennemi et les vaccins les plus efficaces pour s'en défendre... Une cinquantaine d'agents suffiraient pour infecter un pays grand comme l'Allemagne. » (Article du capitaine Meyer.)

Ces préparatifs font entrevoir un grave danger pour un avenir assez proche. Dès que nos commissions de contrôle cessent de fonctionner et que l'Allemagne pourra disposer de stocks suffisants de matières premières, nous pouvons être sûrs qu'elle entreprendra tout de suite la construction de ce nouveau matériel de guerre. Ce n'est pas le texte du traité, bien qu'elle l'ait signé et ratifié, qui l'arrêtera. La fabrication de cet armement s'effectuera très rapidement étant donné sa grande puissance industrielle.

On voit, par ces renseignements précis, que les vaincus préparent, sans l'ombre d'un doute, une revanche prochaine. Les Alliés ont le devoir impérieux de rester vigilants en contrariant, par tous les moyens en leur pouvoir, les criminels desseins de la Prusse. Mais il n'est qu'un moyen de garantir la paix européenne, c'est de dresser contre les germains, en un bloc compact, les nations qui ont sauvé la Civilisation.

Seule, une alliance défensive en imposera aux Boches et les contraindra à payer, à expier et à renoncer à une Revanche impossible.

Certains journaux ont mené récemment, une campagne tendant à obtenir des Etats-Unis l'annulation de leur créance de guerre sur les Alliés.

A première vue une pareille thèse choque le bon sens. A la réflexion on doit bien admettre que cette solution, qui a l'apparence d'une énormité, est peut-être la seule qui puisse permettre à l'Amérique d'envisager l'avenir sans inquiétude.

Les Américains sont, aujourd'hui, les créanciers de l'univers. Leurs coffres regorgent d'or. Ils n'ont donc pas besoin d'argent, mais d'acquiescements pour les produits de leur industrie. Or, le change est un premier obstacle presque prohibitif pour les achats de l'Europe aux Etats-Unis. D'autre part, les nations qui ont lutté pour le triomphe du Droit — et plus particulièrement la France et l'Italie — ont des ressources à peine suffisantes pour payer les intérêts des emprunts intérieurs et extérieurs qu'elles ont dû faire pour tenir jusqu'à la victoire.

Comment, dans ces conditions, les Alliés pourraient-ils, à la fois, payer les intérêts de leurs dettes et acheter les produits américains dont l'écoulement est indispensable à la prospérité yankee ?

Le « *Corriere Della Sera* » a publié, au sujet de la dette de l'Entente, un fillet fort intéressant. Il exagère peut-être, en plaçant l'Angleterre sur le même pied que l'Amérique, mais son argumentation frappe l'imagination :

« Nos hommes, dit-il, luttèrent et moururent pour une cause commune. Pendant quelque temps, Français et Italiens, nous mîmes nos hommes en état de lutter et de mourir avec des munitions et des subsistances produites par notre effort. Plus tard, dans la mesure où nous ne pouvions plus tout faire par notre seul effort, nous consentîmes à ce que nos hommes fussent aidés à lutter et à mourir par les aliments et les munitions anglo-américains. Ceci dans l'intérêt anglo-américain comme dans le nôtre. La substance du rapport économique et juridique enregistré dans ces livres de doit et avoir consiste entièrement en ce point. Pouvons-nous tolérer qu'après la fin de la guerre, celui qui a payé la nourriture et les munitions grâce auxquelles notre soldat souffrit, mourut et vainquit, vienne se faire payer ses fournitures par les survivants et par

les héritiers des morts ? Ceci est beaucoup plus absurde, fantastique et impossible que l'indemnité allemande. La France et l'Italie ne doivent pas et ne peuvent pas payer. Nous ne pouvons mettre des impôts écrasants sur les citoyens italiens et français dans le seul but d'exporter gratuitement nos marchandises dans les pays alliés.

« Il faut que l'Angleterre fasse triompher ces rares esprits vraiment généreux ou, plus simplement, clairvoyants, qui affirment que leur pays doit renoncer le premier, sans conditions, à ses créances sur les Alliés. L'Angleterre doit donner l'exemple et son exemple entraînera les Etats-Unis. Autrement, nous tournerons dans un cercle vicieux et personne ne voudra prendre l'initiative. Il faudra peut-être, pour qu'on y arrive, une attitude ferme et unie de l'opinion publique italienne et française. »

Il est excessif, sans doute, de laisser entendre que l'Angleterre s'est enrichie du fait de la guerre. Nos Alliés Britanniques nous ont apporté un formidable concours qui a déséquilibré leurs finances et les charges de nos voisins sont énormes. Lloyd George l'a prouvé par des chiffres impressionnants, lors des récentes discussions de Londres.

Sans s'arrêter, par suite, à ce point particulier de l'article de notre confrère italien, il reste acquis que l'Amérique est fatalement vouée à une stagnation économique inquiétante si on ne trouve pas le moyen d'aider les puissances européennes à sortir du gouffre où elles ont été précipitées par la guerre déchaînée par la Prusse.

Et à quoi servirait aux Etats-Unis de drainer tout l'or du monde s'ils restent impuissants à empêcher la ruine de leur industrie par suite de la faillite des vainqueurs ?

La victoire a été obtenue par l'union de tous ; il faudrait une solidarité égale sur le front financier pour permettre au Monde de sortir d'une situation d'apparence inextricable.

La prospérité de l'Europe garantirait la prospérité de l'Amérique, le Vieux-Monde étant tributaire de l'industrie yankee. C'est pourquoi la thèse de l'annulation de la dette de guerre apparaît, en définitive, comme solution souhaitable pour les Américains eux-mêmes !...

En attendant que se réalise ce nuageux projet... il faut équilibrer notre budget. Ce ne sera pas une mince besogne en raison surtout des déceptions causées par les mauvais rendements des nouveaux impôts.

Faudra-t-il donc créer de nouvelles taxes. Ce serait dangereux, le commerce et l'industrie n'ayant pas une résistance illimitée !...

Aussi bien, on s'avise avec raison, en haut lieu que ce qu'il faut renforcer ce n'est pas le nombre des impôts, mais le contrôle fiscal.

A l'heure actuelle, les services de contrôle de perception sont si chargés que toute vérification est à peu près impossible. On pourrait presque dire : on se borne à recevoir l'argent de ceux qui veulent bien faire des déclarations au fisc.

Cela provient de ce qu'on a négligé d'adapter nos organismes fiscaux aux nécessités nouvelles. Pour recouvrer 20 ou 25 milliards d'impôts, on procède avec les cadres qui, avant la guerre, avaient à recueillir le quart ou le cinquième de cette somme !

« On se préoccupait sérieusement avant la guerre, dit le député Barthe, du danger que la fraude faisait courir au Trésor Public, et on n'était pas parvenu à la supprimer malgré les efforts entrepris et la grande modicité du taux des impôts. Songez à l'importance actuelle des fraudes fiscales avec la prime exorbitante qu'elles réservent aux mauvais contribuables, du fait de l'élevation exceptionnelle des tarifs de tous les impôts, et avec la désorganisation à peu près complète des services de contrôle ! »

« Tous les fonctionnaires qualifiés avouent, quand ils ne dénoncent pas formellement, comme c'est en somme leur devoir, ces fraudes criminelles qui menacent l'Etat de la faillite au seul profit des plus mauvais, des moins recommandables de nos compatriotes. Tous déclarent que le contrôle fiscal, déjà insuffisant en 1914, est absolument nul aujourd'hui et que les administrations

financières n'arrivent même pas à assurer la tâche d'encaisser les contributions, qu'on leur apporte spontanément. C'est incroyable, mais tristement véridique ! »

D'où il ressort que si le contrôle était assuré, le rendement serait aussitôt amélioré.

Avant donc de songer à créer de nouveaux impôts, il serait juste de contraindre tous les contribuables à payer équitablement la part qui leur échoit.

Un gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour atteindre ce résultat.

Mais, condition essentielle : il faut qu'on donne l'impression, en haut lieu, que la loi est la même pour tous et qu'on ne cherche pas à favoriser telle ou telle catégorie de citoyens. Or, l'*Ouvre* cite une circulaire du ministre des finances qui songerait à ne taxer les parlementaires que sur un revenu de 15 mille francs.

Pourquoi cette exception et de quel droit protestez-vous contre les déclarations inexactes de la masse, si nos dirigeants se placent au-dessus de la loi ?...

### INFORMATIONS

#### Les contre-propositions allemandes

La « Germania » énumère les trois points suivants qui doivent être éclaircis par les explications de M. Simons :

1<sup>o</sup> Les contre-propositions allemandes ont-elles été modifiées en cours de route par la délégation allemande ? Si oui, dans quelle mesure ?

2<sup>o</sup> Quelle fut l'influence de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres sur notre délégation.

3<sup>o</sup> Quel a été le texte exact de l'offre provisoire et dans quelle mesure. Cette offre a-t-elle dépassé la limite fixée par le cabinet d'Empire.

#### La démission du cabinet prussien

Le cabinet prussien a remis sa démission collective entre les mains du président de la nouvelle Chambre. Il exercera provisoirement les affaires en cours.

#### Nous occupons aussi Homborn

Les alliés ont étendu leur occupation à Homborn, située dans la région minière, à 5 kilomètres au nord de Duisbourg. Les troupes françaises y sont entrées sans incident jeudi matin, à onze heures.

Homborn est une agglomération de plus de 100.000 âmes constituée par sept ou huit communes qui se sont tellement accrues en ces dernières années qu'elles ne forment plus qu'une même ville.

#### Les troupes américaines sur le Rhin

Les journaux anglais publient une dépêche de Washington disant que les troupes américaines resteront sur le Rhin jusqu'à ce que la question des réparations ait reçu une solution. M. Harding avait eu l'intention de les faire revenir aussitôt après son installation, mais il a pensé que, dans les circonstances actuelles, ce retrait pourrait être mal vu de la part des alliés. Toutefois, on répète que les troupes américaines ne participeront pas aux nouvelles occupations de territoires opérées hier.

#### M. Briand fera une déclaration à la Chambre

C'est mardi prochain que, selon toute vraisemblance, M. Aristide Briand fera, à la Chambre, une déclaration sur les décisions de Londres.

Deux interpellations, on le sait, sont déposées à ce sujet : l'une par M. Jean Hennessy, député de la Charente, l'autre par M. Cachin.

#### Le gouvernement empêche M. Jouhaux d'aller en Haute-Silésie

M. Jouhaux s'était rendu en Allemagne, chargé par la C. G. T. d'enquêter sur la situation ouvrière en Haute-Silésie. La commission militaire interalliée n'a pas cru devoir

lui accorder les passeports nécessaires pour pénétrer dans cette province.

#### L'accord franco-turc sera réglé lundi

La question de Cilicie apparaît comme virtuellement réglée. Les Turcs ont renoncé à leurs revendications sur Alexandrette, les villes d'Ain-Tab et d'Ourfa étant rendues à la souveraineté turque. En revanche, en ce qui concerne la voie ferrée du chemin de fer de Bagdad, si le sol reste turc, la ligne restera à la France.

Dans les milieux français, on manifeste l'espoir d'un accord franco-turc sur les bases ci-dessus, qui pourra être définitivement réglé lundi au plus tard et M. Briand compte en annoncer la conclusion dès mardi prochain à la Chambre.

#### Pétrograd aux mains des insurgés

Des nouvelles de source officielle reçues ici annoncent que Pétrograd était au pouvoir des révolutionnaires mercredi matin, à l'exception de la gare des chemins de fer de Finlande et de celle de Nicolas. Les troupes rouges ont subi de lourdes pertes à Krasnoïe-Sélo et à Catchina. Les commissaires bolchevistes ont réussi à s'enfuir en automobile. La légation russe à Riga a aussi reçu la nouvelle que Krasnaïa-Corka et Oranienbaum sont passés aux révolutionnaires. Un régiment de cavalerie rouge est passé aux insurgés. Les troupes rouges ont dû se retirer d'une vingtaine de kilomètres.

#### Les mutins de la mer Noire

Le Conseil de guerre maritime de Toulon, a condamné à quinze ans de détention et à la dégradation militaire le quartier-maître Badina, qui, avec le mécanicien principal Marty, avait fomenté une révolte, dans la mer Noire, à Bord du « Protet », sur lequel il était embarqué.

A l'unanimité, le Conseil a répondu non à la question : « Badina a-t-il voulu livrer le « Protet » à l'ennemi ». Mais il a condamné l'accusé pour complot et désertion.

#### En Irlande

Deux hommes ont été tués à coups de fusils dans le comté de Monaghan. On a retrouvé épinglée à leurs vêtements une carte portant les mots : « Jugés, condamnés et exécutés par l'armée républicaine irlandaise. »

On a retrouvé dans le comté de Tipperary, le cadavre de deux hommes tués dans des circonstances analogues.

#### Chambre des Députés

Séance du 12 mars 1921

La Chambre discute les interpellations sur les dangers que font courir aux agriculteurs français et au ravitaillement en pain le trust de la meunerie et du commerce du blé.

MM Lesaché, Lesache, Meunier, Thouny, Wetterlé, Barthe, Daudet DELPORT, prennent la parole.

M. Barthe porte des accusations très graves contre M. Vilgrain, ancien sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

#### Sénat

Séance du 10 mars 1921

M. Barthe, ministre de la guerre, dépose le projet de loi relatif à l'appel de la classe 1921.

M. Strauss dépose immédiatement son rapport sur cette question.

On adopte le projet de loi tendant à supprimer les déchéances appliquées aux Tunisiens victimes d'accidents du travail en France.

On aborde la discussion du projet tendant à compléter la loi de 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés.

Il s'agit, dit M. Etienne Flaudin, de modifier les dispositions édictant la déchéance de la puissance parentelle. Jusqu'ici, cette déchéance était toujours totale. Le père ou l'ascendant déchu l'étaient pour tous les enfants. Or, il se peut que le père ne soit pas également coupable envers tous ses enfants. La déchéance partielle doit donc pouvoir être pronon-

cée par le juge. On pourra être déchu à l'égard d'un seul enfant et pour un certain temps. La protection de l'enfance, loin d'être diminuée par cette mesure, sera renforcée, car le juge qui hésite actuellement à prononcer la déchéance totale n'hésitera plus quand il pourra graduer la peine.

M. Bonnefoy, garde des sceaux, au nom du gouvernement, appuie le projet qui est adopté.

MM. Fernand David, Duchemin, Clémentel, sont nommés membres de la Commission plénière de l'Office national du crédit agricole.

Séance du 12 mars 1921

Le Sénat discute le projet de loi relatif à l'appel de la classe 1921.

M. Strauss, donne lecture du projet que soutient M. Barthe, ministre de la guerre.

Le projet est voté.

## CHRONIQUE LOCALE

### APRÈS LA LIQUIDATION DES STOCKS

Dans son rapport de l'an dernier sur le budget du ravitaillement M. Ch. Leboucq, député de la Seine, formulait le souhait de voir le sous-secrétaire du ravitaillement évacuer au plus tôt les locaux de l'hôtel Carlton. « Il est inconcevable, disait-il, qu'on se soit adressé pour installer des services administratifs, aux immeubles les plus somptueux et les plus coûteux. »

Que s'est-il passé depuis un an ? M. Ch. Leboucq nous l'apprend dans son nouveau rapport.

« Notre vœu, écrit-il, a été exaucé en partie ; le sous-secrétaire a évacué les somptueux locaux de l'hôtel Carlton, mais il n'a pas émigré bien loin, il s'est installé dans l'annexe de cet hôtel, situé dans l'immeuble contigu de l'avenue des Champs-Élysées et, chose désolante, alors que le loyer du Carlton était de 200.000 fr., le loyer prévu pour son annexe de l'Esplanade hôtel est de 250.000 fr. »

De telle sorte que le trésor aura encore perdu 50.000 fr. à l'opération. Il faut ajouter que prochainement nous recevrons la note des dégâts causés dans l'hôtel Carlton. Les services du Ravitaillement ont trouvé en s'y installant un mobilier de luxe dont une partie a été égarée dans les combles, mais s'y est détériorée, dont le reste a servi à l'usage journalier de la besogne administrative, et a été, on le conçoit, fortement endommagé. Il faut nous attendre de ce chef à quelque surprise désagréable. »

Il va devenir prudent, dans ces conditions, écrit le *Réveil Économique*, de ne plus conseiller l'Etat de faire des économies.

En effet, elles finiront par coûter trop cher aux contribuables.

L'Etat l'a probablement compris. Ce qui est fait, est fait, s'est-il dit. Ne recommençons pas. Mais comme il s'est aperçu qu'on l'avait trop souvent « mis dans le sac », il essaye de réagir.

L'Etat s'est aperçu qu'on l'avait roulé chaque fois qu'il avait fait du commerce. Il s'en est aperçu un peu tard, n'est-ce pas ? Il veut faire rendre gorge à ses « rouleurs ». Un mouton enragé, dit-on, est plus terrible qu'un lion !

Eh bien, l'Etat a demandé qu'on réparât les... erreurs dont il a été victime, ou plutôt, dont sont victimes les contribuables.

Le Parlement s'est érigé en justicier. Il a nommé une sous-commission chargée d'enquêter sur les faits de spéculation de la liquidation des stocks.

Œuvre salubre, s'il en fut, à la condition que cette œuvre-là soit menée jusqu'au bout ! Ayons espoir, une fois eu plus !

Mais le morceau est gros à avaler. La sous-commission parlementaire, a demandé à M. Paisant, sous-secrétaire du ravitaillement, la liste de « tous les acheteurs » des stocks ! Et des sous-commissaires ont été chargés d'enquêter et de proposer, s'il y a lieu, des sanctions immédiates.

On sait comment les stocks mis

en vente par le ravitaillement ont été vendus. On sait les prix dérisoires qu'en ont donné les acheteurs. Relever la quantité des stocks, les prix payés, les noms des acheteurs, et aussi probablement les noms des vendeurs, c'est, nous le répétons, une œuvre salubre à accomplir.

Si la sous-commission obtient ce résultat, et ce n'est probablement pas difficile à la faire, car les procès-verbaux des ventes doivent exister, elle verra de jolies choses, et si elle ne prend pas des sanctions, c'est qu'elle ne voudra pas les prendre.

Depuis le temps que le public réclame un peu de bonne justice, contre les profiteurs, il serait heureux que ce public ait satisfaction.

La nomination d'une sous-commission chargée d'enquêter sur les faits de spéculation de la liquidation des stocks est excellente.

Elle sera superbe, à une condition, qu'elle ne fasse pas comme un tas de commissions et de sous-commissions, c'est-à-dire, un tas de rapports qui ne signalent rien, qui ne concluent à rien.

Cette sous-commission a tous les éléments pour établir le nombre des spéculateurs qui ont « roulé » l'Etat; il est juste qu'elle les dénonce et qu'elle les fasse rembourser.

L'Etat a été assez roulé, pour qu'il prenne sa revanche. Et comme l'Etat c'est nous tous, nous serons tous contents que les profiteurs, les agresseurs des stocks soient, enfin, démasqués et obligés de rembourser.

Nous plaçons notre confiance dans la sous-commission chargée d'enquêter sur les faits de spéculation de la liquidation des stocks !

LOUIS BONNET.

### LE MAUVAIS PAIN

M. Louis Delport, qui s'occupe si activement des intérêts de nos campagnes vient d'adresser la lettre suivante à M. le ministre de l'Agriculture au sujet du mauvais pain livré à la consommation.

Monsieur le Ministre,

J'apprends que dans certaines parties du département du Lot le pain livré à la consommation est immanquable. Je suis vraiment surpris de cet état de choses. Il n'est pas admissible que le blé pourrissant chez nos agriculteurs, le bureau du ravitaillement puisse donner et livrer à la consommation publique des farines de mauvaise qualité. Il y va de la santé de tous et en particulier de celle des enfants. Je me suis vu refait l'écho des doléances de nos électeurs à la séance de la Chambre du vendredi 11 mars en disant à Monsieur Thommyre ancien sous-secrétaire d'Etat qu'il aurait mieux valu prendre le blé à nos paysans plutôt que d'en acheter une quantité considérable.

Je salue Monsieur le Ministre, que vous ordonnerez une enquête qui saura faire découvrir les responsables.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

L. DELPORT,  
Député du Lot.

Nous approuvons hautement, l'excellent député du Lot, qui, comme l'a fait son collègue et ami M. Delmas, s'élève contre la mauvaise gestion des services du ravitaillement.

Nous souhaitons que les responsables de cette triste gestion soient découverts. Ce ne serait pas difficile, si on le voulait bien ! Mais on ne le veut pas !

L. B.

### Armée de réserve

Les officiers du 7 dont les noms suivent sont nommés : MM. Duval, lieutenant au 34<sup>e</sup> territorial; Lamarque, lieutenant au 35<sup>e</sup> territorial; Crantelle, lieutenant au 37<sup>e</sup> territorial; Genot, lieutenant au 31<sup>e</sup> territorial; Beauregard, sous-lieutenant au 131<sup>e</sup> d'infanterie; Coldefy, sous-lieutenant au 149<sup>e</sup>; Seru, sous-lieutenant au 69<sup>e</sup>; Eicher, lieutenant au 34<sup>e</sup> territorial; Glandez, lieutenant au 161<sup>e</sup>; de Buzetel, sous-lieutenant au 30<sup>e</sup> territorial; Ursault, sous-lieutenant au 166<sup>e</sup> d'infanterie; Lecoq, capitaine au 135<sup>e</sup>; Ferrand, lieutenant au 15<sup>e</sup> territorial; Richard, lieutenant au 162<sup>e</sup>; Phillips, lieutenant au 146<sup>e</sup>; Dayon, lieutenant au 153<sup>e</sup>; Tocaban, lieutenant au 166<sup>e</sup>; Olivé, lieutenant au 156<sup>e</sup>; Anfray, lieutenant au 401<sup>e</sup>; Albucher, lieutenant au 152<sup>e</sup>; Debray, lieutenant au 166<sup>e</sup>; Blanchot, sous-lieutenant au 148<sup>e</sup>; Lhotellier, sous-lieutenant au 131<sup>e</sup>.

### Armée territoriale

MM. Cambay, lieutenant au 131<sup>e</sup> territorial passe au 32<sup>e</sup> territorial; Mousset, lieutenant au 131<sup>e</sup> territorial, passe au 11<sup>e</sup> territorial; Pechard, lieutenant au 131<sup>e</sup> territorial, passe au 39<sup>e</sup> territorial; Lavinal, capitaine au 131<sup>e</sup> territorial, passe au 25<sup>e</sup> territorial; Dunoyer, lieutenant au 131<sup>e</sup> territorial, passe au 26<sup>e</sup> territorial; Chanraud, lieutenant au 131<sup>e</sup> territorial passe au 28<sup>e</sup> territorial.

### Médaille coloniale

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Georges Maillebeau soldat au groupement automobile de l'Afrique du Nord a obtenu la médaille coloniale avec agrafe : Sahara.

Georges Maillebeau a participé au raid d'auto-aviation au Sahara, dans la mission du général Lapierre.

Nous adressons nos félicitations à ce vaillant cadurcien dont la famille habite avenue de la Gare.

### Conseil de Préfecture

M. Dublincourt, précédemment nommé conseiller de préfecture du Lot et non installé, est maintenu sur sa demande dans le Lot.

M. Planacassagne, nommé conseiller de préfecture du Lot, est nommé dans le Lot.

### Enregistrement

MM. Deville, receveur de l'enregistrement à Puy-l'Évêque, Blazy, receveur à Martel, Périer, receveur à Souillac, sont élevés de la 4<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> classe.

Félicitations.

### Service de santé

Par décision ministérielle du 9 mars, M. le docteur Raoul Lacassagne, croix de guerre, médecin-major de la place de Cahors, est affecté au service de santé de la place de Toulouse.

Nous adressons nos félicitations au sympathique docteur, mais les nombreux amis qu'il compte à Cahors le verront partir avec regret.

Il est vrai que ce ne sera pas pour longtemps. Nous sommes heureux, d'annoncer ses prochaines fiançailles avec Mlle Suzanne Fourmié, fille aînée de notre compatriote M. Fourmié le distingué président du tribunal de Dax, ancien juge d'instruction à Cahors.

### Les Cadets du Quercy

La matinée-concert des Cadets du Quercy a eu lieu dimanche 6 mars et a obtenu un vif succès.

Les nombreux assistants ont été charmés par l'orchestre symphonique dirigé par M. Bassot et par des artistes de tout premier ordre.

Citons MM. Roustain, Léo Dorment, de Lacam, Dum's, Séverac, Mmes Martinet de Bret, Nieras.

M. Caniac prononça une charmante allocution que nous avons publiée dans notre dernier numéro.

Après le concert, a eu lieu un bal très animé.

MM. Caniac, président et Bladinières, secrétaire général, délégués du Plateau-Central, se trouvaient à la grande manifestation de la Ligue auvergnate au Père-Lachaise et au soldat inconnu.

### Cercle Gambetta

Nous apprenons que le Cercle Gambetta donnera prochainement un concert suivi de bal, qui s'annonce comme devant être des plus intéressants. Nous donnerons ultérieurement de nouveaux détails à ce sujet.

### CHRONIQUE SPORTIVE

S'il est vrai que des défaites qui loin d'amoindrir une équipe prouvent plutôt en sa faveur, je puis dire, exprimant l'unanimité avis des sportifs Cadurciens, que celle qu'esquiva dimanche dernier l'Aviron Cadurcien est bien de celles-là. Inutile d'expliquer ce que quelques-uns comprennent dès les premières minutes de la partie et que tout le monde vit plus tard lorsque le talonneur Cadurcien, fut mis hors du terrain par l'arbitre, celui qui l'avait frappé rester en jeu. Ceux qui connaissent toutes les finesses du jeu, vous diront avec quelle roderie tous les départs des trois-quarts Cadurciens furent impitoyablement arrêtés, et comment toutes les combinaisons Cadurciennes furent sifflées, car je ne puis, moi, à mon grand regret, donner en opinion publique ce que tout le monde pense tout bas.

Malgré ce lourd handicap, ajouté à celui d'une mêlée désorganisée, les blanc et bleu jouèrent vite et avec courage jusqu'à la dernière minute, ne connaissant aucun moment de faiblesse et voulant arracher une victoire qui chèrement acquise leur était due. Après une 1<sup>re</sup> mi-temps, à égalité, ils firent ensuite jeu supérieur en seconde mi-temps, et aussi dans la prolongation ne se laissant pas abattre par le gain de l'essai qu'un incident heureux donna à l'adversaire. Et peut-être est-ce là ce qu'il faut le plus admirer, ceux qui défendirent de tout leur cœur, de toute leur énergie les couleurs Cadurciennes.

Lorsque dès le début de la 2<sup>e</sup> mi-temps, alors qu'ils pouvaient aisément forcer la victoire, toutes leurs attaques furent arrêtées, les équipiers Cadurciens eurent conscience de ce qui devait tôt ou tard arriver. Cependant, pas un n'en souffla mot pour ne pas amoindrir le courage du camarade, et tous au contraire, jusqu'à la limite de leurs forces cherchèrent à procurer la décision. Et à mon avis, c'est cette idée fixe de l'attaque possible, qui permit l'essai Toulousain. A ceux qui se souviennent, je rappellerai qu'au moment de l'interception, les trois-quarts Cadurciens étaient en position d'attaque, toujours à l'affût de ces occasions qu'on leur refusait, et qui se fussent traduites par un score différent et qu'ainsi la défense fut en défaut.

Je voudrais pouvoir aussi parler d'un autre handicap encore plus sérieux qui pesa sur l'équipe Cadurcienne; beaucoup d'initiés le connaissent, à ceux qui ne savent pas, il suffira de dire que sur réclamation de l'A. C. une enquête est ouverte sur quelques joueurs adverses.

Quoi qu'il en soit, admirons l'équipe Cadurcienne qui lutta vaillamment et jusqu'à la dernière seconde contre un sort impitoyable et d'autres handicaps plus sérieux encore donnant un bel exemple de courageuse discipline, et de volonté de

nace. Après le premier abattement, elle s'est sentie grandie par ce malheur, et certes, si les championnats sont finis pour elle, elle a encore plusieurs occasions de se réhabiliter, il n'en est pas besoin, mais bien de confirmer sa forme et de faire regretter davantage les espoirs que l'on avait fondés sur elle. Et ici je ne parle pas seulement au point de vue Cadurcien, la victoire de l'Aviron était attendue au Comité et en haut-lieu, ainsi que le prouve l'article suivant paru dans un numéro de « la Dépêche » au début de cette semaine, et qui est signé de M. O. Léry, le président de la Fédération Française de Rugby :

Enfin, plus de quarante clubs ont participé au championnat des Pyrénées de quatrième série, qui n'est pas encore terminé. Actuellement, un club semble s'imposer pour la première classe; c'est l'Aviron Cadurcien, qui a beaucoup de chances de prendre la place du S. C. Graulhetois dans le championnat de France de 4<sup>e</sup> série.

Se reposant ce dimanche afin de permettre à quelques équipiers de la Quercynoise de matcher les Joyeux de Tulle, l'équipe de l'Aviron confirmera dans sa fin de saison l'opinion précitée. Après son déplacement à Montauban le 20 mars, elle recevra au stade « Lucien Desprats » le 27 mars les cheminots d'Agen, le 3 avril l'Union Sportive Montalbanaise (2) le 10 avril le club Athlétique Ville-neuvais (1) qui est champion du P. A. en 2<sup>e</sup> série; enfin il est officieusement permis d'annoncer que des pourparlers sont engagés pour la venue du stade Toulousain (1).

Sportifs Cadurciens n'est-ce pas là une belle fin de saison digne de l'équipe émérite de cet hiver ?

Dimanche 13 mars, pour son dernier match de l'année à Cahors, la Quercynoise I, du lycée Gambetta rencontra sur le terrain de l'Aviron, l'excellente équipe du lycée de Tulle, les « Joyeux », champions de l'Académie de Clermont-Ferrand 1920-1921.

Voilà une partie à laquelle tous les sportifs de Cahors voudront bien assister. Si nos jeunes potaches désirent la victoire, ils devront s'employer à fond devant les redoutables et valeureux tullistes.

Ceux-ci sont d'ailleurs disposés à ne pas se laisser dominer, car cette année ils ont toujours méconnu la défaite. Mais alors que faut-il conclure ?

La Quercynoise aura-t-elle raison des « Joyeux » ? Timidement je déclare oui, et c'est de tout cœur même que je le souhaite, pour le renom de ses équipiers et du lycée Gambetta.

Le coup d'envoi sera donné à 15 h. L'équipe scolaire Cadurcienne sera la suivante :

Deltel, Clary, Sabaté, Rosset, Aguzon, Imbert, Prévôt, Ayzac, Gorse, Durand, Marrou, Decas, Deshorties, Soulié, Marmiesse.

A 13 h. 30, l'Aviron Cadurcien II rencontra l'équipe troisième de cette même société.

Les membres honoraires et actifs de l'Aviron paieront leur droit d'entrée.

Le vieux sportif.

Dimanche prochain l'équipe première de la Compound-Club Cadurcien ira rivaliser à Carmaux avec l'équipe première du Football-Club Carmauxien.

Cette dernière équipe a joué durant la saison contre l'équipe mixte (1 et 2) d'Albi qu'elle battit après un jeu magnifique par 6 à 0.

Cette équipe, très homogène, possédant des joueurs très ardents, bien entraînés qui, sur leur terrain venant à tout prix remporter la victoire.

L'équipe de la Compound augmentée de toute la valeur du demi-d'ouverture bien connu, Chasteing, veut figurer honorablement devant l'équipe carmauxienne; elle s'emploiera à fond, et montrera sûrement ce que peuvent, devant un team supérieur, les joueurs Cadurciens.

Avec une ligne de trois-quarts comprenant des étoiles telles que : Ginié, Chomel, Pistre et Pouchet (ce dernier du S. C. U. F.) les couleurs Cadurciennes ne seront guère menacées, et nous comptons même sur un succès pour les couleurs de la Compound.

### Dénombrement de la population

Avis très important

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur de prier les personnes dont les bordereaux de maison, les feuilles de ménage et les bulletins individuels les concernant n'auraient pas été retirés par les agents recenseurs, de vouloir bien les faire remettre à la mairie (bureau de police).

### Arrestation

La police d'Arles a procédé à l'arrestation du nommé Germain Poulquier, âgé de 40 ans, qui est recherché par le parquet de Gourdon pour vols commis dans cette ville.

Poulquier est en outre accusé d'être l'auteur des vols commis chez MM. Lasserre et Marateuch, négociants à Cahors.

### Marché de la Villette

Il a été expédié du Lot au marché de la Villette pendant le mois de janvier 1921 : 492 boucs, 206 vaches; 12 taureaux, 32 veaux, 4.732 moutons, 859 porcs.

## Chronique touristique

### Une capitale de Causse : Martel

Au sud de la Dordogne, des Causse du Lot, avec des attraits variés, gardent encore des avers de famille. Une course de Limogne à Cahors présente au touriste une succession de vignes d'ensemble analogue à celle que lui offre un voyage de Labastide-Murat à Gramat, cent détails nouveaux méritant leur intérêt néanmoins dans la monotonie du décor vu... Ici, plus de pittoresque; là, plus de majesté. Partout de vastes landes, tantôt striées de murs à pierres sèches, tantôt ponctuées de massifs, de genévriers et de bouquets de chênes rabougrés. Entre les « crayons » et les dolmens, des troupeaux de brebis paissent l'herbe courte. Des ignes, des cloups, des ravins tourmentés, des bords abrupts bossellent et fissurent la tchalcocaire. On chemine avec une admiration, non exempte de crainte, à travers les étendues désertiques qui régissent entre les villages; l'oppression de la solitude fait désirer l'approche, avant la nuit, des lieux habités...

Surtout dans sa partie méridionale, le causse de Martel revêt un tout autre aspect. Plus fertile et mieux cultivé, il surprend moins le Quercynois des vallées et le charme davantage. Volontiers boqueteurs, ses paysages sont rarement farouches. Ils savent allier l'opulence des prairies et des embayures à la sévérité des friches et aux mystères des chénaux touffus. Noyers et châtaigniers abondent encore, malgré qu'il sévi, ici comme ailleurs, la contagion des coups de cognée que propagèrent les offices de certains industriels du Périgord, du Limousin et de l'Auvergne. De sveltes peupliers d'Italie fusent un peu partout, même au sommet des collines, démontrant qu'en dépit de son altitude, ce Causse possède, pour la saison, une abondance d'eau supérieure à celle que manifestent ses fontaines. Relativement peu de vignes dans cette marche septentrionale du Quercy. La confusion des ceps dont s'illustre le pays cadurcien commence seulement à se révéler ici au voyageur. A défaut de grands terroirs à vins, cette région s'enorgueillit d'être le premier cru de truffes du monde entier. En nul autre lieu, le précieux champignon souterrain ne reçoit du sol nourricier un arôme aussi subtil, une saveur aussi parfaite. Tout jaloux qu'ils soient de leur renom gastronomique, Périgourds et Sarlat s'inclinent devant la renommée de Martel et ont profité. Autretrois, les truffières égalent en abondance la qualité de leurs produits. Elles précèdent, affirment avec désolation les propriétaires eux-mêmes. En maints endroits, les « brulés » s'estompent sous la mousse et le gazon. Le « caver » doit accomplir une vraie randonnée pour gonfler la besace qu'il remplissait autrefois en quelques instants. Le temps semble passé où le plateau de Brunet de reine-Claude de Bretagne tenait à l'auteur du « Voyage en France » le discours suivant :

« Si c'était à refaire, je ne planterais pas de pins, mais bien des chènes. C'est ça qui rapporte ! Entre Martel et Cres-sens on voit partout de petits châteaux et de belles villas qui étonnent en un tel pays de pierres. Eh bien, Monsieur, tout ça on l'a gagné avec des truffes. Elles se vendent quatre francs la livre et on en fait de ces livres ! »

Et, pour illustrer ce propos, Ardouin-Dumazet, dans son Histoire du truffier de Sarrazac qui, en 1892, fut, sur 45 ares de causse, un produit brut de 2 000 francs en regard d'une dépense de 200 francs.

On parle maintenant de couvrir de lavande le sol des truffières qui dépeuplent. L'idée est charmante, sans doute aussi fort pratique. Quoi qu'il en soit, la trufficulture traverse une crise dans son pays d'origine, les gourmets espèrent la voir en triompher. Même si une confusion de violettes embrouille le truffier, on chercherait ici les relents d'un autre temps, spécial au Quercy, le parfum inoubliable de la truffe !

De tous les points de l'horizon, six routes convergent vers Martel. Celles de Cressensac et de Strenguels descendent du Nord à travers le causse; celle de Saint-Denis vient de l'Est; celles de Gluges et de Ceysses montent du Sud; tandis que celle de Soulié arrive de l'Ouest. Sauf les deux premières, j'ai suivi chacune de ces voies.

Tous les jours, j'ai abordé Martel en chemin de fer. Tout le monde me ramène d'Aurillac, de Saint-Céré ou de Rocamadour; tantôt, en sens inverse, il m'appartient à Cahors. En wagon, en auto, ou en modeste voiture hippomobile, j'ai admiré comme il convient ces trejets qui, depuis les rues de la Dordogne, s'élèvent sur le plateau en escaladant les falaises, en grimpant aux yeux, sous des angles variés, le spectacle grandiose des cirques de Soulié et de l'Éventail. Comme Ardouin-Dumazet, j'aime avant tout la route qui gagne Martel par le Pigeon et le moulin. Moins pittoresque que celles qui montent directement de la vallée, elle permet au voyageur de mieux connaître le causse dans ses aspects sinon les plus caractéristiques, au moins les plus aimables...

A la Noël dernière, j'empruntai précieusement cette voie d'accès à Martel. Le temps était clair et froid. Quelques vestiges de neige poudraient de blanc les hauteurs de Mayzac et de Sommier. Sous le vert glauque des jeunes pins, les terres cultivées rougeoyaient autour des villages. A cette époque, s'assourissaient, dans les combes, les champs mordués des chènes rouillés. Dans les prairies cossues, paisaient de grand troupeaux de brebis, force agneaux de quelques jours folâtraient sans adresse parmi les toisons des mères. A travers les arbres alignés des truffières, des gens erraient, le bissac à l'épaule, le bâton à la main, sur les traces de porcs aux glands fourrés... C'était un de ces précieux matins d'hiver où les cheminements de faire entre le pot-au-feu et le dominical, où les champs frissonnent sous la buée de la gelée blanche qui s'évapore.

Soudain, Martel m'apparut d'assez près, moins imposant peut-être que d'ailleurs parce que plus ramassé, mais élégant et fier dans son cadre de coteaux modérés. Au-dessus de la masse des toits grisés encore du côté de l'ouest, les sept tours contre-jour sur les charnières de leurs formes dissemblables. La clocheton à effet que son site n'a rien de particulièrement pittoresque. A Rocamadour la splendeur du décor général résulte autant de la profondeur du ravin et de l'escarpement des rochers, en un mot de la situation du miraculeux village que de ses monuments eux-mêmes. Saint-Ir-Lapopie et Luzac, pour citer de moindres exemples, doivent leur saisissant beauté d'abord et surtout au paysage de choix qui les encadre.

Martel fait figure à part parmi les cités du Quercy. Aucune autre, en se montrant d'ensemble au touriste, ne surprend par une physiognomie aussi originale. Celle-ci a l'effet que son site n'a rien de particulièrement pittoresque. A Rocamadour la splendeur du décor général résulte autant de la profondeur du ravin et de l'escarpement des rochers, en un mot de la situation du miraculeux village que de ses monuments eux-mêmes. Saint-Ir-Lapopie et Luzac, pour citer de moindres exemples, doivent leur saisissant beauté d'abord et surtout au paysage de choix qui les encadre.

En plan, la cité proprement dite est primitive. Autour de cette sorte de triangle curviligne, aplati au Nord renflé au Sud, coupé carrément à l'Est au-dessous du sommet, régissent des boulevards ininterrompus. Aux carrefours des deux extrémités de la ville, ces voies s'élargissent en vastes places, celle du Sol, d'une part, de l'autre celle de la Rode. Comme tout en ces lieux, ces noms évoquent des pages diverses de l'histoire martelaise. Il serait trop long d'esquisser ici cette chronique, même à grands traits. Je renvoie mes lecteurs à l'important ouvrage de M. le Président Ramet qui satisfera, s'il ne l'a déjà fait, leur curiosité aussi exigeante que soignée...

Le boulevard septentrional, appelé autrefois fossé des Cordeliers, se double d'une fraîche et charmante promenade en terrasse, le mail de Martel. De part et d'autre, le flâneur qui y savoure la brise du Causse, en boutonnant parfois son paletot, rencontre d'abondants vestiges de défenses de la ville. Hautes murailles, tours, tourelles, crénelés, Grenier d'armes, Gendarmes, des débris de constructions de l'enceinte intérieure et des monuments civils, religieux ou militaires sur qui s'étendait l'ombre du rempart. Mais c'est le boulevard méridional, le fameux Capitain qui abonde surtout en restes de Martel moyen-âgeux. Tout d'abord, l'église Saint-Maur commande les ombres de la place de la Rode. Ce sanctuaire conserve des airs de basilique. Il devait constituer un des plus solides réduits de la défense de la place. Point de chevet; un mur de fond simple, blable au plus escarpé des remparts ! Deux contreforts puissants terminés en échanquette flanquent cette falaise de maçonnerie. Une magnifique fenêtre tente bien de l'égayer des mille feux de ses vitraux, mais cette verrière termine la pointe de son ogive au-dessous d'une terrasse à machicolis tout aussi barbare que celle de Saint-Jean de Gourdon.

(à suivre)  
Eugène GRANGIÉ,  
Délégué départemental du  
Touring-Club-de-France.

### La décoration du lys

L'abondance des matières nous contraint d'ajourner à un prochain numéro une chronique de M. Saint-Marty, « la décoration du Lys ».

### La propagande agricole et commerciale de la Compagnie du P. O.

Depuis l'année 1903, la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans s'est donnée une mission dont il est permis de se féliciter d'apprécier les heureux résultats. Partant de ce fait que le chemin de fer est l'intermédiaire entre le cultivateur et celui qui consomme, son Service commercial a pensé qu'il pourrait, en mettant au Service de l'Agriculture ses puissants moyens d'information sur les besoins de la consommation, contribuer au développement de la production, en assurant en même temps, des débouchés à cet accroissement dans l'importance des denrées récoltées. Cette heureuse conception a été mise en pratique et poursuivie avec une persévérance infatigable; les formes en ont été et en sont toujours très variées. Il est de simple justice d'en reconnaître l'excellente organisation et d'en signaler les effets.

M. Richard Bloch, ingénieur en chef, aujourd'hui directeur du Service de l'exploitation du réseau, a été l'initiateur de ce mouvement. Lui-même s'est distingué par d'importantes publications et par des conférences très goûtées sur le rôle à jouer par les chemins de fer pour activer la production et pour donner un débouché aux produits nouveaux à mesure que celle-ci s'accroissait. L'impulsion qu'il a donnée au Service commercial s'est déroulée avec une régularité parfaite, en s'accroissant à mesure que de nouvelles initiatives s'offraient à son action.

C'est d'abord par des missions spéciales confiées à ses agents en France et à l'étranger que la Compagnie a pu recueillir de nombreux renseignements sur les débouchés qui pouvaient s'offrir aux agriculteurs de son réseau et les faire connaître à la connaissance du public par des conférences et des publications. Son rôle a pris une nouvelle forme dans les voyages d'études organisés surtout en faveur des agriculteurs; ces voyages leur ont permis de se créer des relations avec les producteurs et les commerçants des régions les plus variées. Elle a pris une part de plus en plus active, d'année en année, aux expositions et aux congrès, et même elle en a organisé avec un grand succès dans les différentes parties de son réseau. Son activité s'est encore manifestée par des démonstrations publiques pour mettre en relief l'utilité de certaines machines agricoles ou des progrès à réaliser dans des branches spéciales de l'Agriculture et de l'Horticulture.

La participation de la Compagnie d'Or-

léans aux concours et expositions agricoles est universellement connue; elle réunit et y groupe les produits de son réseau, en sachant en mettre la valeur en évidence. Elle a été de même dans toutes les grandes expositions qui se sont succédées à l'étranger depuis celle de Londres en 1904, jusqu'à celle de Gand en 1913. Elle a organisé elle-même des concours spéciaux dans son réseau, par exemple des concours de fruits, des concours d'appareils d'irrigation, etc. Sa participation aux grands Congrès agricoles n'a pas été moins active; dans les dernières années, elle a provoqué directement le Congrès de l'Étang à Paris, et celui des plantes médicinales à Angers; elle a donné son concours à l'organisation du troisième Congrès du Froid, à Lorient, en 1920.

Parmi les autres formes d'une activité toujours en éveil, quelques-unes tiennent une place qui ont droit de signaler. Des vergers de pommes et de cerises ont été greffés et de taille des vergers fruitiers ont été créés dans plusieurs départements du réseau. Un jardin d'essai pour la culture des plantes médicinales a été organisé dans le département du Cher. Toutes les formes de propagande ont été utilisées pour le développement des cultures maraîchères dans les différentes régions du réseau. Il en a été de même pour les réformes à introduire dans la pisciculture par un meilleur aménagement des eaux privées et l'amélioration des races de poissons; la création de Syndicats de propriétaires d'étangs en a été la conséquence.

La Compagnie a organisé, en 1916, les premiers essais de culture mécanique sur son réseau; plus tard elle a provoqué des essais de dessouchage forestier, par tracteurs et par explosifs. Tout récemment, elle a organisé des démonstrations ambulantes de triages des semences de céréales dans les départements de Loir-et-Cher et de la Vienne, au printemps de 1920, et dans ceux de la Loire-Inférieure, du Morbihan et du Finistère, à l'automne dernier.

L'extension du rayonnement d'approvisionnement de Paris qui a été, depuis l'année 1907, une des préoccupations de la Compagnie, et elle a obtenu, à cet égard, des résultats remarquables. Pendant la guerre, elle s'est livrée à une propagande active pour l'utilisation du lait écrémé dans l'alimentation des adultes; elle a organisé des ventes municipales de lait dans plusieurs communes de la banlieue. Les résultats de tous ces efforts sont rendus manifestes par l'accroissement sur le réseau de la Compagnie d'Orléans, des tonnages agricoles alimentaires à destination de Paris depuis l'année 1903, début de l'organisation du Service de propagande.

L'Académie d'Agriculture ne saurait rester indifférente en présence de tant d'efforts, poursuivis avec une méthode rigoureuse et une ingéniosité tout à fait remarquable. C'est pourquoi la Section propose de reconnaître les mérites de la Compagnie, en lui décernant le Diplôme d'Honneur réservé aux services exceptionnels rendus par les Sociétés travaillant en vue du progrès agricole.

L'organisation et la mise en œuvre d'entreprises aussi variées et parfois aussi complexes que celles rappelées dans ce rapport exigent le concours d'agents qui soient à la hauteur des missions délicates qu'ils ont à remplir et même à concevoir. M. Eugène Pocher, ingénieur agronome, ingénieur des Services commerciaux et chef du Service de la Propagande agricole et commerciale, se consacre à cette activité avec une activité qui ne connaît pas de bornes. Il est le guide des cultivateurs dans les voyages agricoles ou commerciaux, l'organisateur des participations de la Compagnie aux grandes expositions, le metteur en œuvre des propagandes variées, organisées par celle-ci. Il est lui-même l'auteur de publications spéciales dont la valeur a été unanimement reconnue, notamment d'un traité important sur le commerce des produits agricoles.

On ne saurait omettre la part qui lui revient dans le succès croissant de la propagande agricole de la Compagnie. C'est pourquoi la Section propose de décerner à M. Eugène Pocher une Médaille d'Or à l'effigie d'Olivier de Serres.

### Baccalauréat

L'Inspection Académique nous communique la note suivante :

Une session extraordinaire d'examens de baccalauréat s'ouvrira le 4 avril 1921.

Elle sera exclusivement réservée aux appelés de la classe 1921 et aux ajournés des classes antérieures qui doivent être incorporés avec la dite classe.

Toulouse sera pour le ressort, le seul centre de compositions écrites. Les inscriptions seront reçues du 10 au 17 mars.

Chaque demande devra être accompagnée d'un certificat de position militaire.

### Etat-civil de la Ville de Cahors

Du 5 au 12 mars 1921

#### Naissances

Marateuch, Robert-Cyprien-Henri, boulevard Gambetta, 100.  
Gaillard, Emilie Georgette-Louise, rue Président-Wilson.  
Verdier, Marie Juliette, rue Maréchal Joffre, 1.  
Leclercq, Georgette, rue Président Wilson.  
Girma, Rollande, Cabessut-Haut.

#### Publications de mariages

Conte, René-Louis, employé au P. O. et Lacassagne, Hortense-Aline, s. p., au Montat.  
Dutrech, capitaine au 231<sup>e</sup> d'artillerie armée au Rhin et Saint-Éloi, Suzanne, s. p., à Cahors.  
Marty, Elie, préparateur en pharmacie à Cahors et Caillou, Marguerite-Jeanne Marie, modiste à Cahors.  
Cayla, Elie, garçon limonadier à Cahors et Delsol, Marguerite-Marie-Aurélien, robeuse à Cahors.  
Bo che, Louis-Auguste-Alfred, soldat au 7<sup>e</sup> R. I. à Cahors et Décamps, Julien Germain, tailleur à Toulouse.  
Laurence, tailleur à Toulouse.  
Lantéjoul, Jean-Baptiste-Elie, instituteur public à Cahors et Laratte, Geneviève-Marie Eugénie, professeur au Lycée de jeunes filles de Cahors.  
Gesse, Simon-Adrien, employé au chemin de fer à Toulouse et Blanc, Françoise-Alice, s. p., à Cahors-Larivière.

#### Décès

Boy, Noémie, épouse Loti, 33 ans rue P. Wilson.  
Viales, Marie, veuve Belmaure, 70 ans, rue P. Wilson.  
Terris, Eugénie, 71 ans, rue St. Georges-Iches, Jeanne, veuve Carriol, 86 ans, rue St-André, 16.  
Souhils, Jeanne, 68 ans, Cours de la Chartraine.  
Jaubert, Etienne, 72 ans, rue P. Wilson.  
D'Armagnac de Castanet, Bernard-Marie Gabriel, 50 ans, rue Jean Vidal, 8.  
Cubaynes, Madeleine, veuve Roudès, 84 ans, rue P. Wilson.

Spéactacles parisiens

A l'Opéra rien de notoire, C'est toujours le vieux répertoire. L'Abbé Constantin, aux Français. Toujours beaucoup de succès. Au Vaudeville, La main tesc. Reste entre le ziste et le zeste. Après diner, c'est de bon ton, D'aller dormir à l'Odéon. L'opéra, avec aisance. Tous les soirs fait sa Renaissance. A l'Edouard VII Le comédien. Triomphe avec Guttry Lucien. Vers le ciel Les Ailes brisées. Révèlent toujours les pensées. Les Variétés, depuis un mois, Font maximum avec Le Roi. Marguery tient la bonne veine Avec Popaul et La Marvaine. Phi-Phi aux Bouffes parisiens. Grâce à son corsé se maintient. Veux-tu te dilater la rate. Va donc voir jouer Triple patte. Aimes-tu pleurer comme un veau. Prends une loge aux Deux Jumania. Préfères-tu la Féerie ? Viens au Châtelet ! Ten prie. Au Grand Guignol c'est la terreur. Vas-y, tu connaîtras la peur. Veux-tu tableau de haute Grasso ? Va voir jouer l'Amour engrasso. Mais où cours-tu comme un levrier ? Vers Montmartre et ses chansonniers. Armand LAGASPIE.

Tribunal correctionnel

Audience du 10 mars 1921. POLICE DES CHEMINS DE FER. Mme Gabrielle S., 24 ans, ménagère à Grèzels est condamnée à 16 francs d'amende pour n'avoir pas pris de billet pour sa fille âgée de 5 ans.

INJURES

Pour injures à deux gendarmes, un routier J. B. Gibet, d'Esclauzeux, est condamné à 50 francs d'amende.

Théâtre de Cahors

Mardi soir 15 mars la tournée Sarah-Bernhardt jouera sur la scène de notre théâtre

Les Nouveaux Riches

Service des Pharmacies. Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 13 Mars 1921, par la Pharmacie ORLIAC place des Petites Boucheries.

La maison MANDELLI applique depuis le 1er mars le nouveau tarif réduit de l'Orfèverie Christophe dont elle est dépositaire.

Les vertus des plantes

Certains hommes, dit Montaigne, ont sur les propriétés des médicaments des préjugés qu'il serait dangereux de heurter. L'esprit de l'homme a naturellement des tendances systématiques et c'est pour cela qu'il cherche à s'accorder plutôt sur les mots que sur les choses. Il consiste à ne rater dans un travail que ce qu'il y a d'attaquable et de défectueux en négligeant ou en dissimulant ce qu'il y a de bon et d'important. C'est une mauvaise direction qui embrouille les questions et fait croire à des dissidences qui le plus souvent n'existent que dans la manière dont on interprète les phénomènes au lieu de porter sur l'existence des faits et sur leur importance réelle. Herboristerie médicinales, Villa des Tours, Quai Cavaignac, CAHORS.

AVIS

Toutes les personnes désireuses de vendre des objets mobiliers ou tout autre chose, pourront s'adresser 62, rue Zola où sera établie une salle de vente. (Expertises).

Catus

Samedi et dimanche derniers deux chasseurs de Salvézou MM. Bouyé et Desplats ont abattu deux superbes sangliers pesant chacun 65 kilos. Félicitations à ces bons tireurs.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 13

LE COUPABLE

PAR François COPPÉE de l'Académie Française

VI

Ordinairement, cela tourne au tragique, l'aventure d'une pauvre fille abandonnée en pleine grossesse. Une femme seule, vivant de son métier, à Paris, est déjà dans la gêne étroite. Accablée par la dépense d'un accouchement, des mois de nourriture, la voilà dans la complète misère. C'est parmi ces malheureuses que la basse prostitution, ayant pour conséquences rapides la maladie, l'hôpital et la mort, fait presque toutes ses recrues. Par exception, la destinée ne se montra pas si rigoureuse pour Perrinette. Très douce de nature, après le gros coup de douleur que lui donna le brusque départ de Chrétien, elle accepta son infortune. Ses amants, d'abord le voisin de palier, l'ouvrier jolicoeur qui l'avait débauchée, puis les autres, des étudiants, des petits commis peu sentimentaux, ne l'avaient pas habituée à des procédés meilleurs. Tous l'avaient prise seulement comme une compagne de plaisir, quittée, quand elle leur devenait incommode. L'avant-dernier, même, un ca-

Monteuq

Enregistrement. — Notre compatriote M. Feu, receveur de l'enregistrement à Lauzin (Lot et Garonne) est élevé de la 1ère à la 2e classe. Félicitations.

Floressas

Monument commémoratif. — A l'occasion de la venue des habitants de Floressas à la mairie, dimanche 6 mars, à cause du recensement général de la population, M. Henri Vessie, trésorier du Comité du monument aux enfants de Floressas morts pour la France, a encaissé les souscriptions. La presque unanimité de celles-ci ont été versées et de nouvelles ont été reçues et versées.

Aussi, le Comité, dont le « Journal du Lot » a fait connaître la composition, s'est réuni lundi dernier sous la présidence de M. Roux, conseiller municipal. Au cours de cette réunion, le plan définitif du monument a été adopté et l'exécution confiée à deux bons ouvriers de la région.

Dans quelques mois, la question du monument sera pour Floressas un affaire résolue et celui-ci s'éleva sur la place publique en face la maison d'école des garçons.

Figeac

Ponts et chaussées et service vicinal. — Rechargement des cylindres dans la circonscription de Figeac. Arrondissement du Nord. — Opérations probables pendant la semaine du 14 au 19 mars : repandages et cylindrages.

Canton de Cajarc. — G. 41 entre 22 k 1 et 22 k 700 vers St-Sulpice. Canton de Lézern. — G. 41 entre 10 k 1 et 11 k et de 12 k 5 à 13 k entre Espagnac et Corn. Dressé par l'agent-voier d'arrondissement soussigné, Figeac le 10 mars 1921.

NIGOU.

Pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Loupiac, place Champollion.

Cajarc

Décorations posthumes. — Médaille militaire. La médaille militaire, la croix de guerre avec étoile de bronze ont été attribuées à la mémoire du soldat Laubard Elie-Léopold, avec la citation ci-après : « Laubard Elie-Léopold n° 18.863. Soldat vaillant et dévoué, mort pour la France le 4 mai 1915 au Godal. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

Nos chasseurs. — La Diane Cajarcoise dans sa battue de dimanche a abattu un solitaire de 100 kilos, une isle de 70 kilos et 3 marcaissins. Nos félicitations.

Néologie. — Aujourd'hui ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population à Larnagol, les obsèques de Mme Ludovic Vinel, épouse du maire et notaire de Larnagol.

Nos adresses en cette circonstance nos condoléances respectueuses à M. Ludovic Vinel et à sa famille.

Puissent les nombreuses marques de sympathie dont ils ont été l'objet être un adoucissement à leur légitime douleur.

Chemins de fer. — Depuis quelques temps des ordres sévères ont été donnés pour interdire au public l'accès de la voie, menaçant les personnes qui s'y introduiraient d'être considérées comme voleurs sans billet.

Nous espérons que la Cie d'Orléans, comprendra qu'il est profondément désagréable aux personnes qui accompagnent un voyageur et lui aident à porter ses paquets et celles qui en attendent de ne pouvoir comme autrefois aller jusqu'au train.

Si la Cie, dans un but de contrôle, prend cette mesure, pourquoi n'a-t-elle pas eu l'idée de donner des billets de quai ? Solution qui satisfait tout le monde.

Dégagnac

Immense incendie. — En 1920, le jour du carnaval, un incendie dévora dans le fraus des centaines d'hectares de bois, taillis ou herbages. Le 4 mars 1921 un autre incendie y a entraîné une surface presque double de celle de l'année dernière.

Le feu activé par un vent violent s'étendit avec une telle rapidité que vers minuit la ligne de feu mesurait plusieurs kilomètres de longueur projetant dans l'air un rayon lumineux qu'on percevait à plus de 50 kilomètres. Quoique cette vaste étendue de terrain soit qualifiée de lande désertique, il pourrait y avoir à déplorer plus que des dégâts matériels. Dans une modeste ferme, située au milieu des fourrés impénétrables de ce désert, habite avec sa famille la Picaoude d'ol Proux ; moins heureuse que certain roi du désert, cette famille a eu à soutenir deux fois l'affreux siège du feu et ce n'est qu'aux prompts secours que cette maisonnée a été préservée, elle et les bestiaux, d'une grillade générale.

Quoique simplement matériels, les dégâts sont importants, et ceux qui ont à

les déplorer seraient heureux de connaître les causes de ces incendies qui se répètent plus souvent dans la partie du frau située dans la commune de Dégagnac que sur celle comprise sur les territoires des communes voisines.

Est-ce par imprudence que le feu est allumé, ou bien comme on le chuchote, ces incendies seraient-ils provoqués dans le but d'éloigner les nombreux sangliers qui se cachent dans les fourrés, ou encore, dans celui d'obtenir par la repousse de l'herbe tendre qui renait des cendres, de gras pâturages pour le reste de l'année. C'est ce qu'établira, sans doute, l'enquête que poursuit la gendarmerie.

Salviac

Compatriote. — Notre compatriote M. Malbec, receveur de l'enregistrement à Port-Sainte-Marie, est élevé de la 4ème à la 3ème classe. Félicitations.

Arrestation. — Nous apprenons l'arrestation à Arles, du sieur Humain Pouliet d'Abbevoisse, après Salviac ; ce personnage est recherché comme ayant à répondre de plusieurs vols commis à Goudon et à Cahors ; il fut arrêté l'an dernier et purgé une condamnation pour trafic d'or.

Accident. — Un accident qui nous l'espérons n'aura pas de suites graves est survenu à un de nos compatriotes, le jeune Gibily, beau-frère de M. Gay, boulanger de notre ville.

Ce jeune homme qui est soldat à Bordeaux a été serré entre un camion automobile et un tracteur et a été sérieusement contusionné.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Nouveau légionnaire. — Le Capitaine Louis Courbès du 83e d'infanterie, genre de M. Galet serrurier à Salviac, qui a conquis ses galons durant les hostilités, vient d'être décoré de la Légion d'honneur. Nos bien sincères félicitations.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 46.

MINISTRE BELGE A PARIS. — Ce soir, à 3 h., arrive à Paris, par la gare du Nord, à la tête d'une mission militaire, M. Devèze, ministre de la Défense nationale de Belgique.

Le VOYAGE DE M. MILLERAND. — M. Millerand quitte Paris ce soir, à 8 h. 15 pour son voyage à Lyon-Valence-Avignon. Il sera de retour mercredi matin.

LA RÉVOLUTION ANTI-BOLCHEVISTE. — De Londres : D'après un télégramme de Varsovie, la révolte anti-bolcheviste semble avoir été complètement réprimée dans la région de Pétrograd. Mais elle s'étendrait en Russie Blanche, en Russie Centrale et en Ukraine où opèrent plusieurs colonnes volantes.

Des journaux de Berlin publient une dépêche de Copenhague d'après laquelle plusieurs torpilleurs français qui se trouvaient dans la mer Baltique et plusieurs croiseurs français auraient reçu l'ordre d'appareiller pour Cronstadt afin de coopérer en commun avec les marins soulevés. A Reval, de légères forces maritimes françaises seraient entrées dans le port et auraient pris possession de la ville.

Un Ministère de la Marine en dément formellement cette nouvelle tendancieuse.

RODOMONTADES BOCHES. — De Berlin : Ce matin, à dix heures, le ministre des Affaires étrangères, von Simons, a prononcé un grand discours politique au Reichstag. On assure que le ministre a déclaré maintenir ce point de vue que, du côté allemand, aucune démarche ne pourra être faite au sujet de nouveaux pourparlers tant que les sanctions n'auront pas cessé. Pour des raisons politiques, on ne forcera pas le Cabinet à démissionner, mais il est maintenant douteux, assure-t-on, que Von Simons mène personnellement, à l'avenir, les pourparlers avec l'Entente.

APRÈS LE VOTE EN SILÉSIE. — De Berlin : On affirme dans les milieux officiels que lorsque la question de la Haute-Silésie sera réglée l'Al-

lemagne demandera aux Alliés de convoquer une nouvelle Conférence. Jusque-là, aucune proposition nouvelle ne sera faite aux Alliés sur la question des réparations.

LES ANNALES

De toutes les revues littéraires qui reflètent la vie intellectuelle française, les Annales sont la plus complète et la moins coûteuse. Ses 25 numéros annuels représentent la matière de 31 gros volumes illustrés. Au sommaire de cette semaine les noms de Henri de Régnier, Henri Bataille, Funk Brentano, Miguel Zamacoïs, Gustave Le Bon, Henri Duvernois, Hugues, Delorme, Lucien Sarracyn, Chrysalde ; une pièce de théâtre, un roman, etc. Le numéro 75 centimes. Abonnement, 1 an 30 francs, 51, rue Saint-Georges.

réalise une grande économie, amène incomparablement tous potages et sauces. — EN VENTE PARTOUT 10.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 11 Mars 1921.

Le marché continue à faire preuve de dispositions satisfaisantes. Cependant les transactions se raréfient au fur et à mesure que l'on approche de la liquidation. Par contre, une activité plus grande en coulisse ou l'effort se porte principalement sur les pétrolifères.

Les changes varient peu et nos rentes françaises sont fermes : 3 0/0 58,75, 5 0/0 83,50, amortissable 97,75, 6 0/0 100 fr., Crédit National ancien 470,50, le nouveau 491,50. Banques fermes : la Paris 1.899, Union Parisienne 973, Lyonnais 1.537, Société Générale 751.

Valeurs de navigation fermes : Suez 6.335, Chargeurs Réunis 830, Transatlantique 231, Cuprifères soutenues : Rio 1339, Tanganyika 75. Industrielles russes bien tenues : Naphté 350, Bakou 2.230, Linosoff 461, Platine 572, 83,50, la métallurgie 37,75, 6 0/0 100 fr., Pétrolifères actives et en hausse : Eagle 351, Shell 301, Royal Dutch 27.800, Omnium des pétroles 625.

Diamantifères et mines d'or fermes : de Deers 582, Jagersfontein 120, Crown mines 111, Rand Mines 124, Goldfields 52. Caoutchoufères mieux : Financière 130, Padang 218.

En valeurs diverses les Secreraries d'Egypte sont bien tenus à 822, Penarroya 1.010, Kuhlmann 475, Say ordinaire 1.035, Omnium France-Maroc 620. Après bourse, l'Egypte reste demandée à 354.

Hôtel de la Gare et Excelsior réunis

(à droite sortie de la Gare) C. LAROCHE Ancien propriétaire Hôtel de l'Europe Recommandé par le T. C. F. Complètement remis à neuf, confort moderne PRIX MODÉRÉS

A VENDRE la belle propriété de Cuzac, à 1.500 mètres de Labastide-Murat, maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, terres labourables, bois, prés, d'une contenance de plus de 50 hectares. Annuellement 100 sacs de blé, 300 quintaux de foin. Bois en quantité. Le tout exploité par un métayer. Prix 50.000 fr. Il sera perçu 5 0/0 en sus du prix. S'adresser : 1° à M. DELFAU, propriétaire à Lauzès ; 2° ou à M. POUZALQUES, expert-géomètre à Ginouillac-Montfaucon, mandataires. Nombreuses autres propriétés de rapport et d'agrément à des prix divers.

Cabinet immobilier

Achat et vente d'immeubles Propriétés de rapport et d'agrément Châteaux, Maisons, Villas, Jardins, Bois, Fonds de commerce J. DELLARD 1, rue du Maréchal Joffre, CAHORS.

A VENDRE

Maison avec jardin et remise Eau et gaz, située rue Fondue-haute S'adresser CABINET IMMOBILIER, rue Maréchal Joffre, CAHORS.

Beurre, Œufs, Fromages

Adressez vos commandes à la Maison MORIN-RIUAUX, 5, Rue St-Louis, RENNES (Ille-et-Vilaine). Beurre en pains de 500, 250 et 125 grammes.

Quercyinois loin du pays

Conservez la tradition en mangeant pour Pâques les excellents Conques au Cétrat confit de chez BOURRIÈRES, boulanger, 5, rue Blanqui, CAHORS. Expédition franco dans toute la France.

J'AIME BIEN LA MARCHÉ

MAIS, OH ! MES PAUVRES PIEDS...

Vous ne pousserez plus cette plainte, si seulement vous prenez de simples bains de pieds saltrés

Si vous avez des cors ou durillons douloureux, la plante des pieds qui vous brùle comme du feu, ou si la fatigue et la pression de la chaussure vous causent d'autres maux de pieds, vous pouvez facilement soulager et vous débarrasser de ces souffrances en trempant les pieds dans une cuvette d'eau chaude à laquelle vous aurez ajouté une petite poignée de saltrés d'usage courant. Un bain ainsi préparé, rendu médicinal et légèrement oxygéné, fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure. Le fait qu'un tel bain est légèrement oxygéné le rend des plus efficaces pour combattre la mauvaise odeur et autres effets désagréables d'une transpiration excessive, et pour guérir l'irritation qui résulte souvent de l'échauffement des pieds.

L'action assainissante de l'eau chaude saltrée sur les callosités de la peau fait que les cors, durillons et oignons sont rendus tellement mous que vous pouvez facilement les enlever sans douleur et sans crainte de vous blesser ; de plus, des bains ainsi préparés préviennent toute formation de nouveaux cors, etc.

Les Saltrés remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que vos chaussures les plus étroites vous semblent aussi confortables que les plus usagées.

NOTA. — Les Saltrés Rodell, seuls naturels très purs et très concentrés, sont vendus à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

USINE D'ANGÉLY Chaux surfine agricole et viticole

La chaux surfine obtient un très gros succès, elle remplace avantageusement le carbonate de soude car elle ne laisse aucun résidu et donne aux bouillies une adhérence parfaite. D'une finesse extrême, elle ne peut provoquer l'engorgement des appareils et au surplus son emploi est des plus économiques. Elle peut être utilisée indifféremment pour les bouillies et pour les pondrages et, par cela-même, elle mérite d'être tout particulièrement recommandée aux viticulteurs pour la suppression radicale des parasites malfaisants de la vigne.

CABINET HUTIN Rue Cadet, n° 20, PARIS (9e) Téléphone : BORGÈRE 46-52

Installation d'électricité fournitures et appareils, aff. justif. 230 à 250.000 fr. par an laissant 50 à 55.000 fr. net par an (facile à étendre). Loyer 4.000-1.500 fr. bail 10 ans. Prix 100.000 fr. à débiter (VAR) grande ville (4015).

Fabrique de pâtes alimentaires usine pouvant fournir 1.300 kg. p. j. f. ais. actuellement 200 kgs. lais. 150 fr. de bën. nets, mat. et inst. spac. et mod. force et lumière élect. log. 5 p. L. 1.200 f. b. a. aff. de gd avenir. Px 110.000 fr. à déb. (VAR) (4011).

Fabrique de dessins de broderie. Bonne client. Dépositaires à l'étranger. Bénéfices nets par an 20.000 fr. instal. spacieuse. b. logé. Estimation du matériel 30.000 fr. comprenant nombreux machines, moteur etc.. Prix demandé 150.000 fr. à débiter (VAR) (5013).

DIGESTION

Demandez au Directeur du Journal Le Médecin de l'Estomac, 22, Rue de Dunkerque, Paris, la notice gratuite sur les affections digestives et leur traitement rationnel. C'est le seul moyen de guérir.

IMPUISSANCE

Nouveau traitement par la FORCE VITALE à tous les degrés de l'impuissance. Laboratoire des Spécialités Urologiques 22, B' Sébastopol, PARIS, Service Urologie gratuite

FIXALO

Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile. En Vente : Drogueries, Marchands de Couleurs & Matériaux de Constructions.

L'ART D'ÊTRE BELLE ?

Servez-vous toujours de Cire Aseptine

Grands Magasins, Parfumeries, Pharmacies.

Servez-vous aussi de POUDRE ASEPTINE

poudre de riz incomparable.

DIGESTION

Demandez au Directeur du Journal Le Médecin de l'Estomac, 22, Rue de Dunkerque, Paris, la notice gratuite sur les affections digestives et leur traitement rationnel. C'est le seul moyen de guérir.

IMPUISSANCE

Nouveau traitement par la FORCE VITALE à tous les degrés de l'impuissance. Laboratoire des Spécialités Urologiques 22, B' Sébastopol, PARIS, Service Urologie gratuite

FIXALO

Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile. En Vente : Drogueries, Marchands de Couleurs & Matériaux de Constructions.

carreaux de suite, — qu'elle recevrait

bientôt une lettre — as de carreau, — et que, malgré la mauvaise volonté d'un autre brun — roi de pique, — elle triompherait — grande réussite de cœur, — Perrinette ne reçut aucune réponse.

Et la pauvre fille, si incapable qu'elle fût de haine et de rancune, avait les yeux sombres, quand elle pensait à Chrétien.

Heureusement pour elle, ses couches s'étaient faites le mieux possible. Elle put, assez vite, quitter la maison de la sage-femme, retourner à l'atelier. Il lui fallait maintenant travailler plus que jamais ; car le reste de l'argent laissé par Chrétien avait à peine suffi pour payer trois mois d'avance à la nourrice sèche, chez qui Perrinette mit son bébé, à Palaiseau.

Elle y allait tous les dimanches. Dans la cabane sordide, que quatre ou cinq berceaux occupés remplissaient de vagissements, elle était reçue, avec une mielleuse politesse, par la nourrice et son mari, paysans à grimace hypocrite, très avides, très carottiers, à qui elle devait toujours laisser quelque monnaie pour diverses dépenses, pour du sucre, du café, surtout pour du savon, bien que la dégoûtante malpropreté du couple nourricier et du logis rendit invraisemblable l'abondante consommation de ce produit chimique. Mais Perrinette donnait de bon cœur la pièce de quarante sous péniblement économisée sur sa semaine ; car le nouveau se portait bien, tétait ferme au biberon. (A suivre)

